



Débat d'orientation budgétaire 2020

Conseil municipal
2 juillet 2020

Principes du débat d'orientations budgétaires

- ▶ l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit que les communes doivent faire un DOB avant le vote du budget primitif (BP).
- ▶ L'ordonnance relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux (ordonnance du 26 août 2005 n° 2005-1027) oblige désormais l'assemblée délibérante à débattre, en sus des orientations budgétaires de l'exercice, des engagements pluriannuels envisagés par la collectivité.
- ▶ L'ordonnance du 25 mars 2020 permet exceptionnellement de faire le DOB lors de la séance de vote du budget primitif.

Principes du débat d'orientations budgétaires

- ▶ L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) de nouvelles dispositions visant à accroître le rôle et l'information des assemblées délibérantes mais aussi des citoyens en matière budgétaire et financière.
- ▶ La présentation d'un rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire (article L.2312-1) ;
- ▶ L'annexion, au budget primitif et au compte administratif, d'une « présentation » retraçant les informations financières essentielles (article L.2313-1) ;
- ▶ La mise en ligne de ces deux documents (article L.2313-1).

Contenu du rapport d'orientations budgétaires

- ▶ Le rapport comporte les informations suivantes (article D.2312-3-A) :
- ▶ Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées :
 - ▶ Les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification et de subventions,
 - ▶ Ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'EPCI à fiscalité propre dont elle est membre.
- ▶ La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.

Contenu du rapport d'orientations budgétaires

- ▶ Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.
- ▶ Les orientations précitées devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Transmission et publicité du ROB

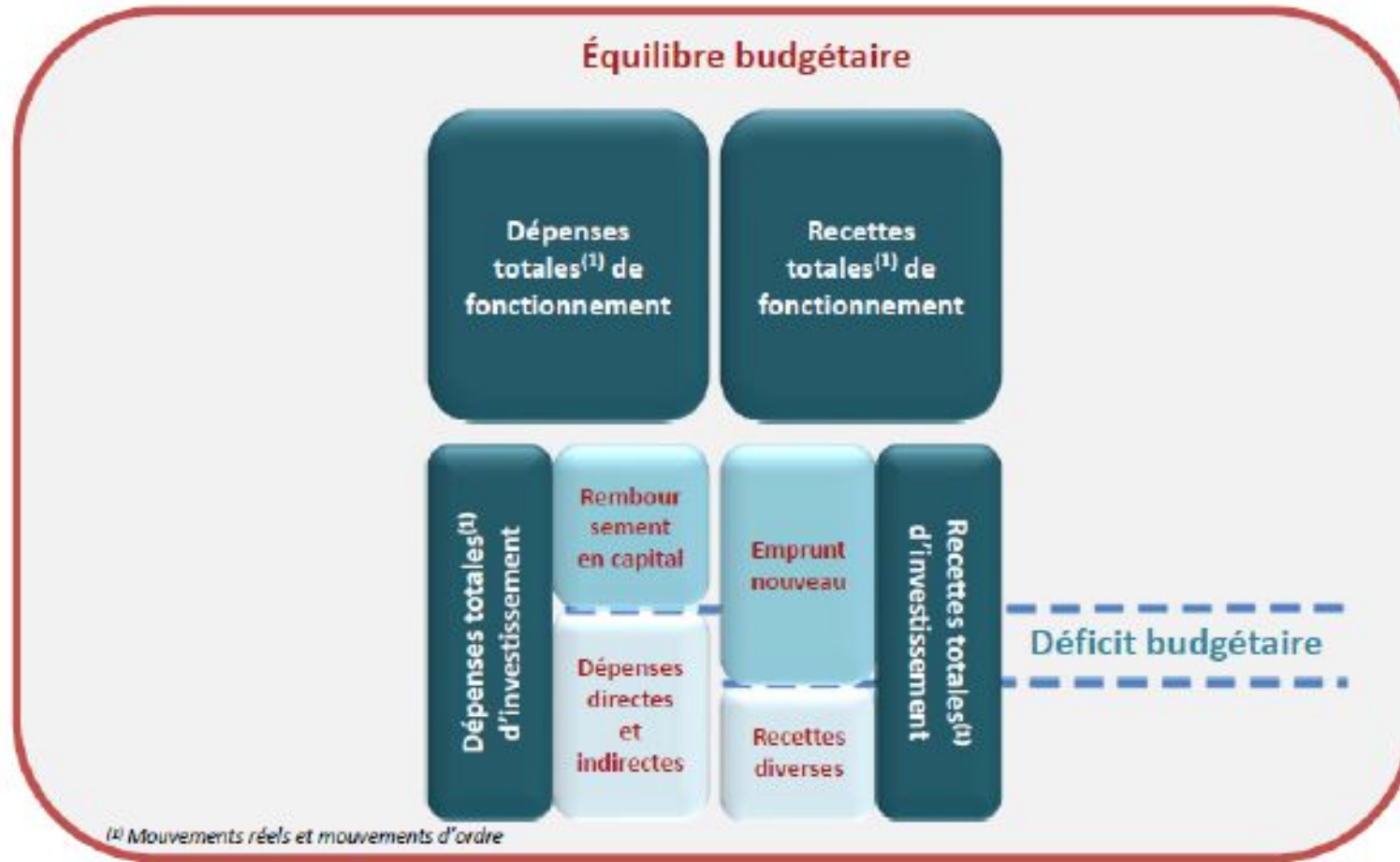
- ▶ **Les modalités de transmission et de publication du rapport sur les orientations budgétaires**
- ✓ Le rapport sur les orientations budgétaires est transmis par la commune au président de l'EPCI à fiscalité propre dont elle est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.
- ✓ Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivant la tenue du débat d'orientation budgétaire. Le public est avisé de la mise à disposition par tout moyen (article D.2312-3-C)

Environnement économique national

- ✓ La prévision de croissance, a été révisée à -11 % pour 2020, tire les conséquences de la baisse prolongée d'activité économique au deuxième trimestre pendant la période de confinement en raison du Coronavirus Covid-19 et d'un retour progressif à la normale.
- ✓ Cette prévision est en ligne avec les estimations les plus récentes des principales institutions économiques, qui font état de prévisions comparables dans la plupart des pays voisins.
- ✓ En raison des impacts sur l'économie de la crise sanitaire que traverse le pays et du nombre de lois de finances rectificatives votées depuis le début de la crise, ce chapitre ne sera pas développé en ce qui concerne les prévisions d'évolution des principaux indices.

Environnement économique national

Notions d'équilibre budgétaire et de déficit budgétaire



On entend souvent « les collectivités territoriales votent leur budget en équilibre, alors que l'Etat est lui en déficit ». Il ne faut pas se méprendre sur la notion de « solde public ». C'est, en substance, le flux net d'endettement. **Qui s'endette en net (emprunts nouveaux supérieurs aux remboursements) est en déficit ; qui se désendette en net (emprunts nouveaux inférieurs aux remboursements) est en excédent.**

Environnement économique national

Troisième projet de loi de finances rectificatives pour 2020 en cours de discussion.

Un accompagnement des collectivités territoriales face à la crise

Le budget rectificatif met aussi en place des mesures pour accompagner les collectivités territoriales face à la crise du Coronavirus Covid-19 et les aider à soutenir la reprise d'activité. Ce sont près de 4,5 milliards d'euros qui devraient être mobilisés pour leur venir en aide, selon des modalités adaptées à chacune.

Pour les communes et les établissements public de coopération intercommunale (EPCI) en difficulté

750 millions d'euros sont ainsi prévus pour compenser les pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en difficulté.

Environnement économique national

Troisième projet de loi de finances rectificatives pour 2020 en cours de discussion.

Pour les collectivités

Près de 2,7 milliards d'euros d'avances seront déployées pour les collectivités qui connaissent des pertes de recettes de droit de mutation à titre onéreux (DMTO).

Un soutien à la transition écologique

Afin d'accélérer la transition écologique dans les territoires, le Gouvernement a décidé de doter d'un milliard d'euros supplémentaires les crédits de l'État dédiés au soutien des investissements des collectivités territoriales qui contribuent à :

- la résilience sanitaire,
- la transition écologique,
- ou la rénovation du patrimoine public bâti et non bâti.

Dettes et déficit publics

- Le déficit public prévisionnel pour 2020 s'établirait à 11,4% du PIB.
- La dette publique devrait se rapprocher des 120% du PIB loin des 60% demandées par les règles européennes de limitation.
- Pour info: <http://www.compteur.net/compteur-dette-france/>

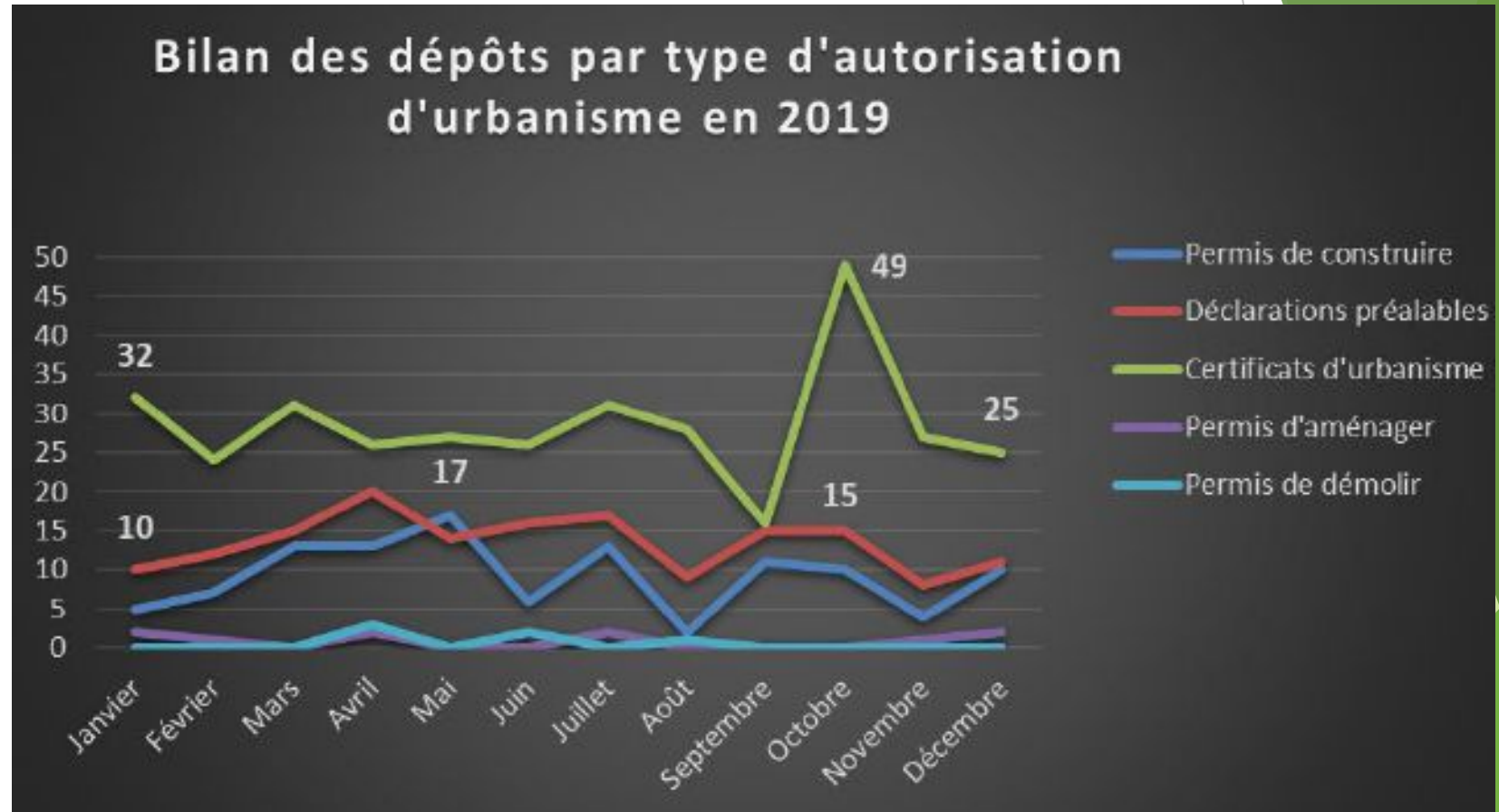
PANORAMA LOCAL

- ▶ La commune va subir la crise comme les autres.
- ▶ La commune de Castelnau d'Estrétefonds comme la majorité des communes situées à peu de distance d'un grand centre urbain subit la pression d'un développement important de la population et de l'urbanisme.
- ▶ La nouvelle population légale de Castelnau d'Estrétefonds en vigueur au 1^{er} janvier 2020 (l'année de référence est 2014) est de **6398 habitants** soit une **augmentation de 107 habitants** par rapport à l'année **dernière** (+2%). Il y a un décalage : la base est celle observée en 2017.
- ▶ Chaque année, les ménages nouveaux arrivants sur la commune sont plus nombreux que les ménages partants.
- ▶ Au 31 décembre 2019, le nombre de chômeurs était de 414 contre 408. l'an passé.

PANORAMA LOCAL

631 autorisations d'urbanisme ont été déposées en 2019 contre 615 l'année dernière, dont:

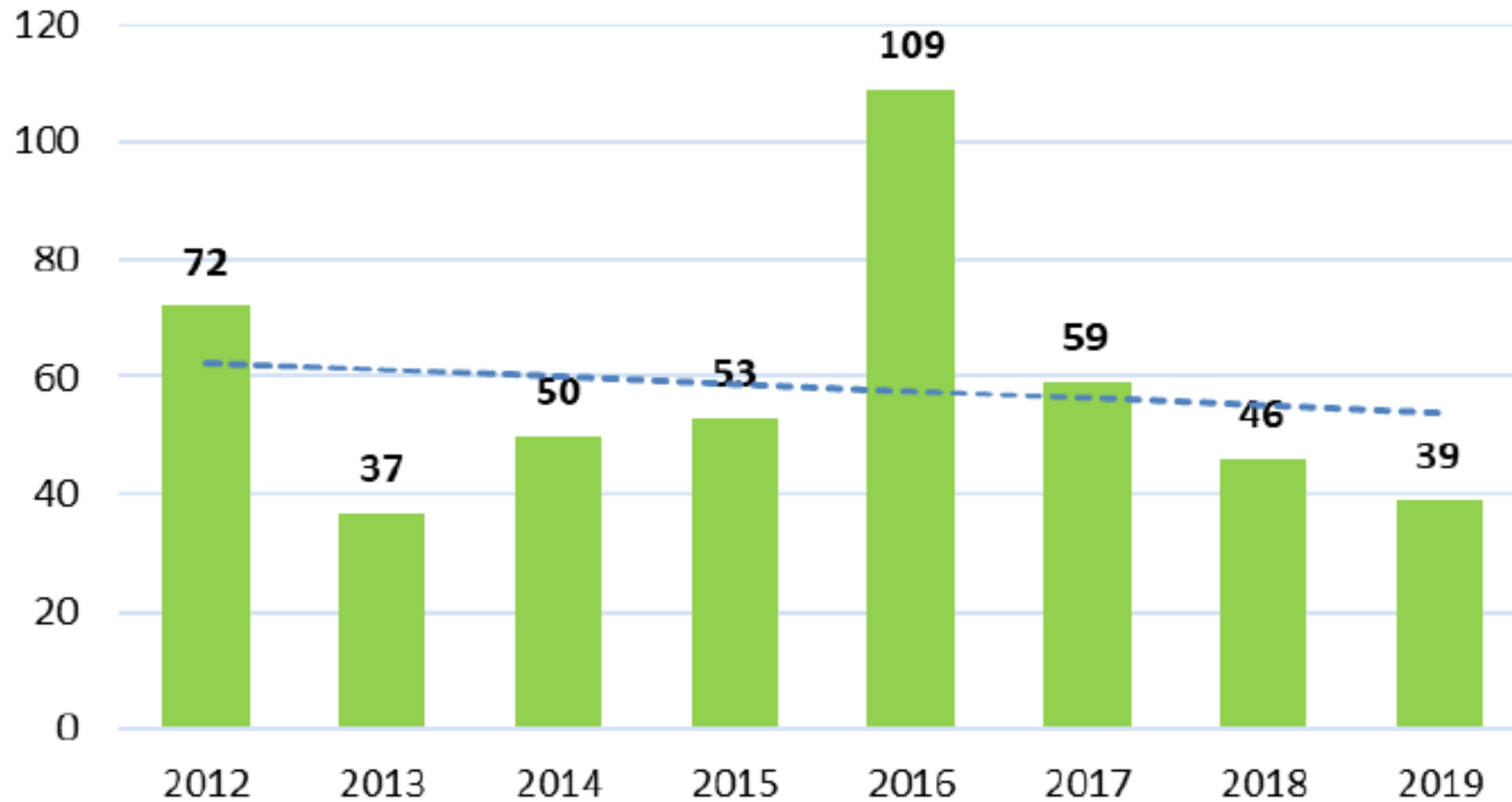
- 111 PC,
- 162 DP,
- 342 CU,
- 10 PA
- 6 PD



PANORAMA LOCAL

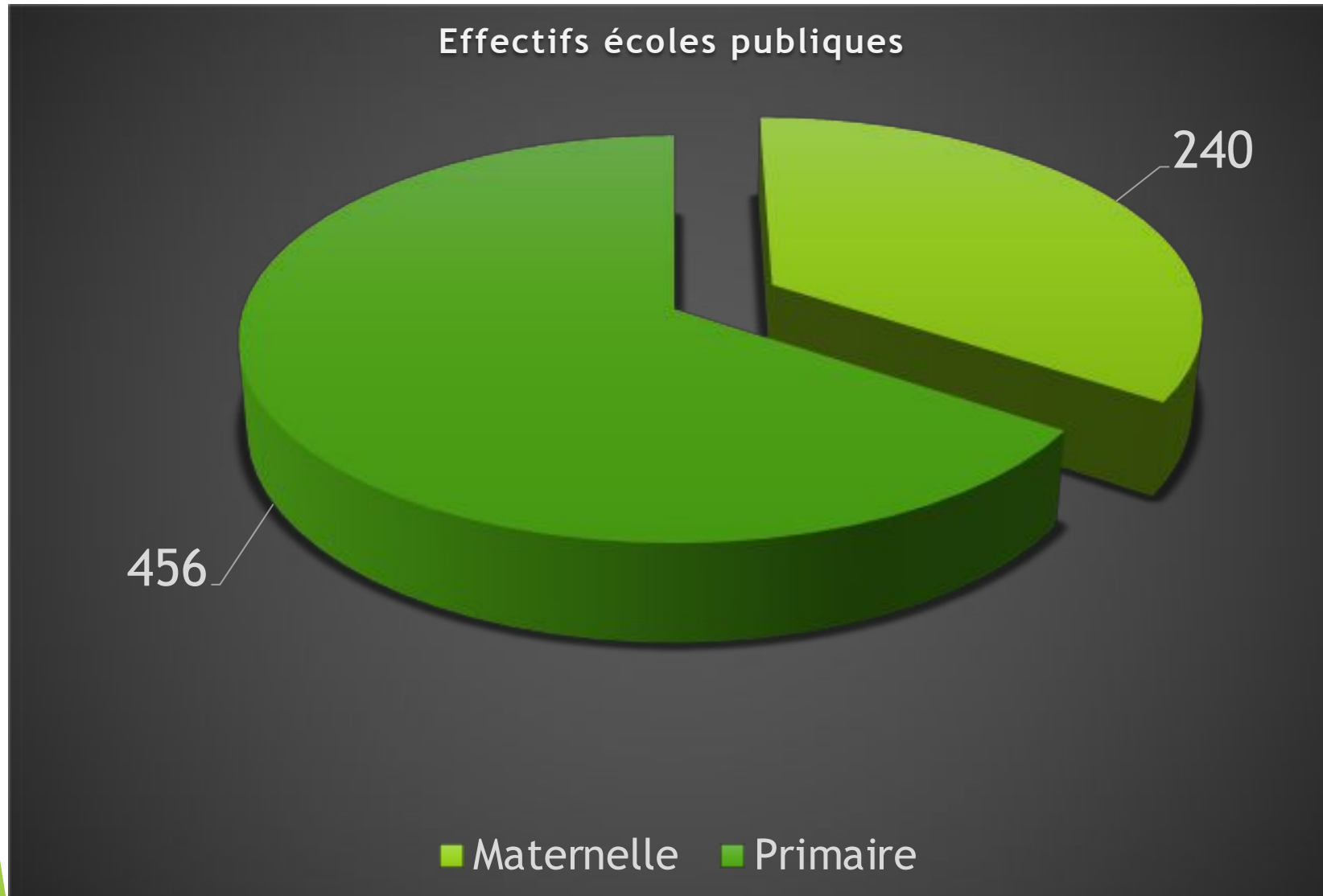
Evolution des autorisations d'urbanisme

Logements créés par les permis de construire déposés



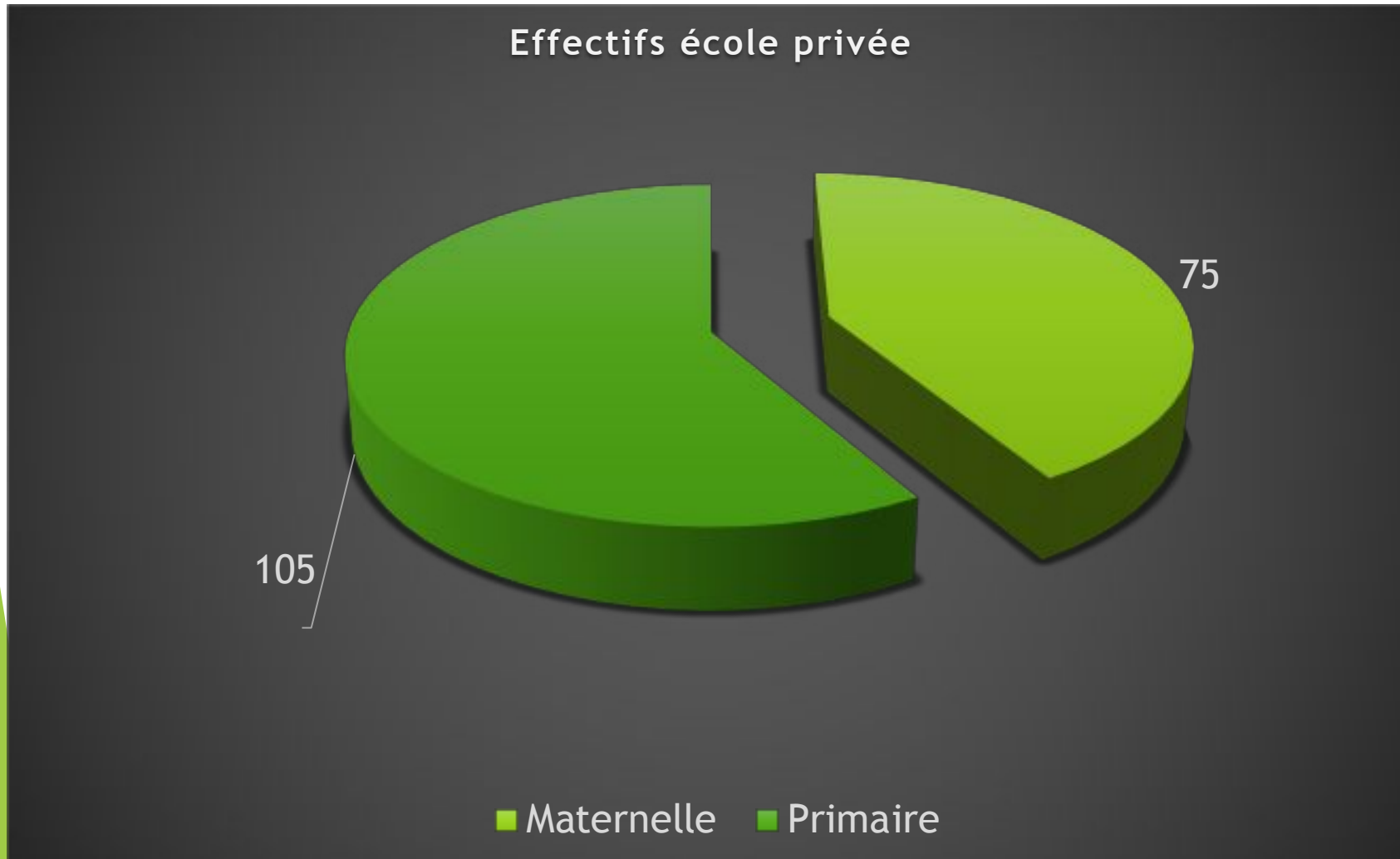
PANORAMA LOCAL

Chiffres clés concernant le service scolaire et périscolaire



PANORAMA LOCAL

Chiffres clés concernant le service scolaire et périscolaire

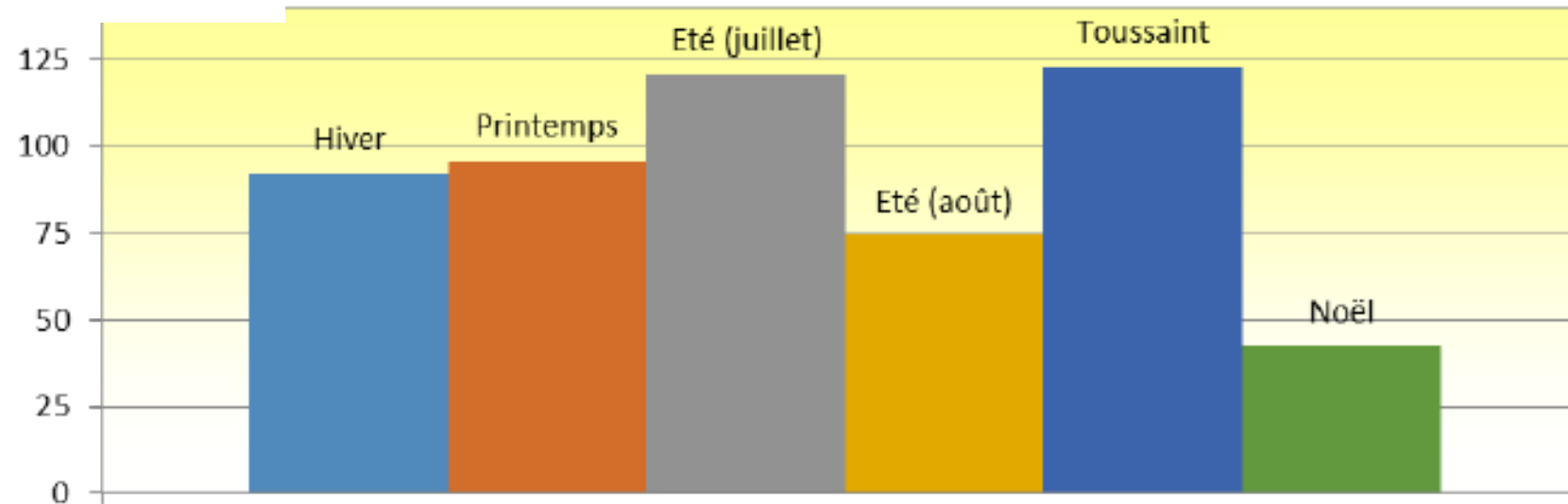


PANORAMA LOCAL

Chiffres clés concernant le service scolaire et périscolaire

Comparaison des fréquentations moyennes durant les vacances pour l'année 2019

Nb enfants par jour



Concernant la restauration scolaire, une moyenne de 630 repas par jour est servie en période scolaire.

PANORAMA LOCAL

Chiffres clés concernant le service scolaire et périscolaire

- ✓ L'ALAE Laffont-Igrec accueille le matin 110 enfants, soit 29 % de l'effectif scolaire, 312 enfants à midi, soit 81 %, et 152 à l'accueil du soir, soit 40 % de l'effectif scolaire.
- ✓ A l'ALAE Fondada, on constate des taux de fréquentation plus élevés : 38 % le matin (119 enfants), 86 % le midi (269 enfants), et 41 % le soir (127 enfants).
- ✓ Le mercredi, les taux de fréquentation sont aussi plus élevés à Fondada avec 36 % (114 enfants) alors que 33 % de l'effectif scolaire est accueilli à au centre Laffont-Igrec (129 enfants).
- ✓ Les moyennes constatées durant les vacances scolaires sont très fluctuantes, avec des pics enregistrés en juillet et à la Toussaint.

PANORAMA LOCAL

Chiffres clés concernant le service scolaire et périscolaire

Le coût de production d'un repas (2019) atteint 5.64 € (en hausse par rapport à l'année précédente en raison du fonctionnement du deuxième site de restauration à Fondada en année pleine), dont 1.62 € de denrées alimentaires.

PANORAMA LOCAL

Dépenses et recettes de fonctionnement du dernier exercice en k€

Dépenses 6 953 161 €

Recettes 8 289 376 €



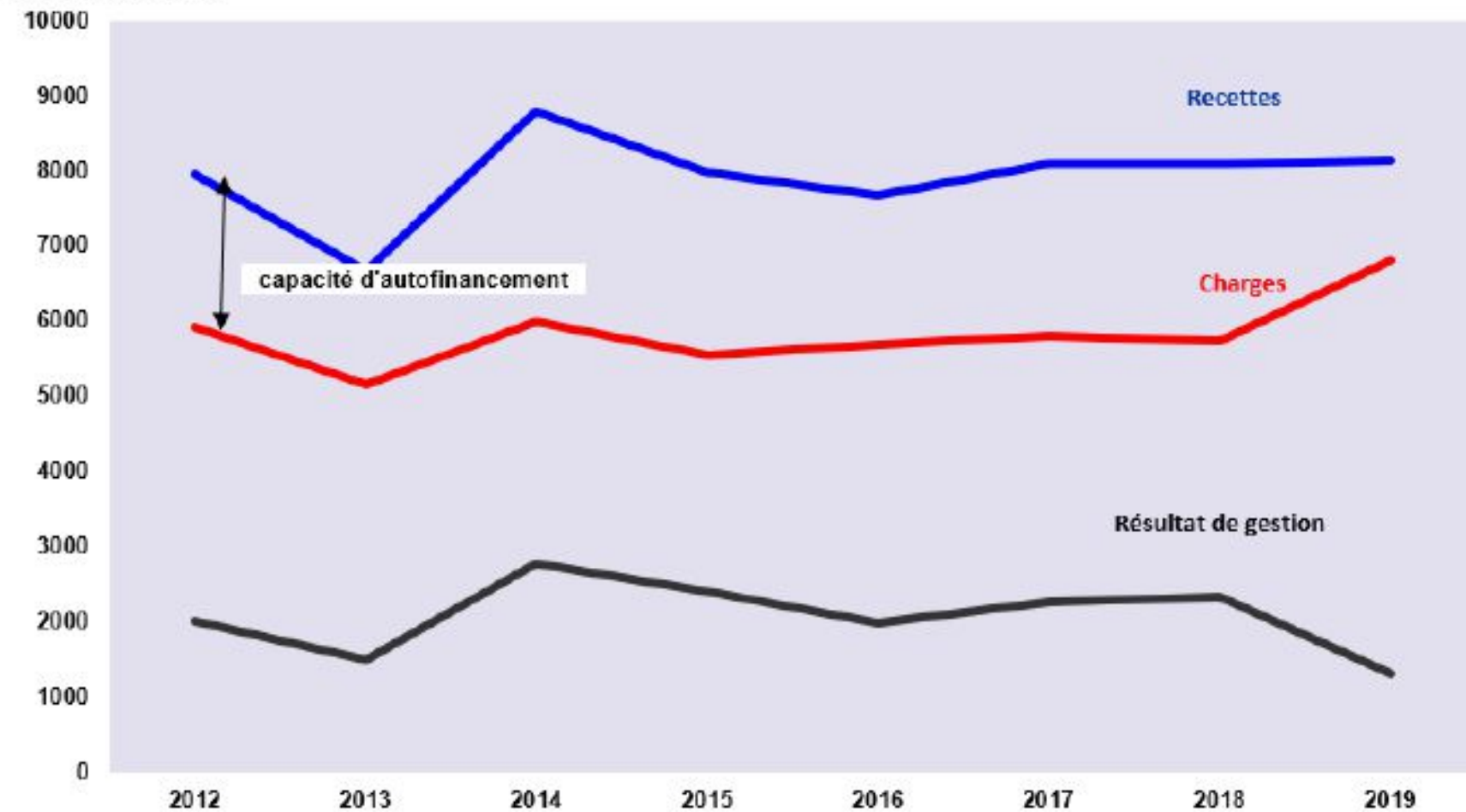
Evolution de l'excédent de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Excédent de fonctionnement avant prélèvement ou affectation	2 783 083 €	2 332 282 €	1 959 694 €	2 292 924 €	2 346 153 €	1 336 214 €
Dépenses de fonctionnement	6 005 495 €	5 668 859 €	5 839 455 €	5 875 679 €	5 788 982 €	6 953 161 €
Recettes de fonctionnement	8 788 579 €	8 001 141 €	7 799 149 €	8 168 604 €	8 135 134 €	8 289 376 €

PANORAMA LOCAL

ÉVOLUTION DES RECETTES ET CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

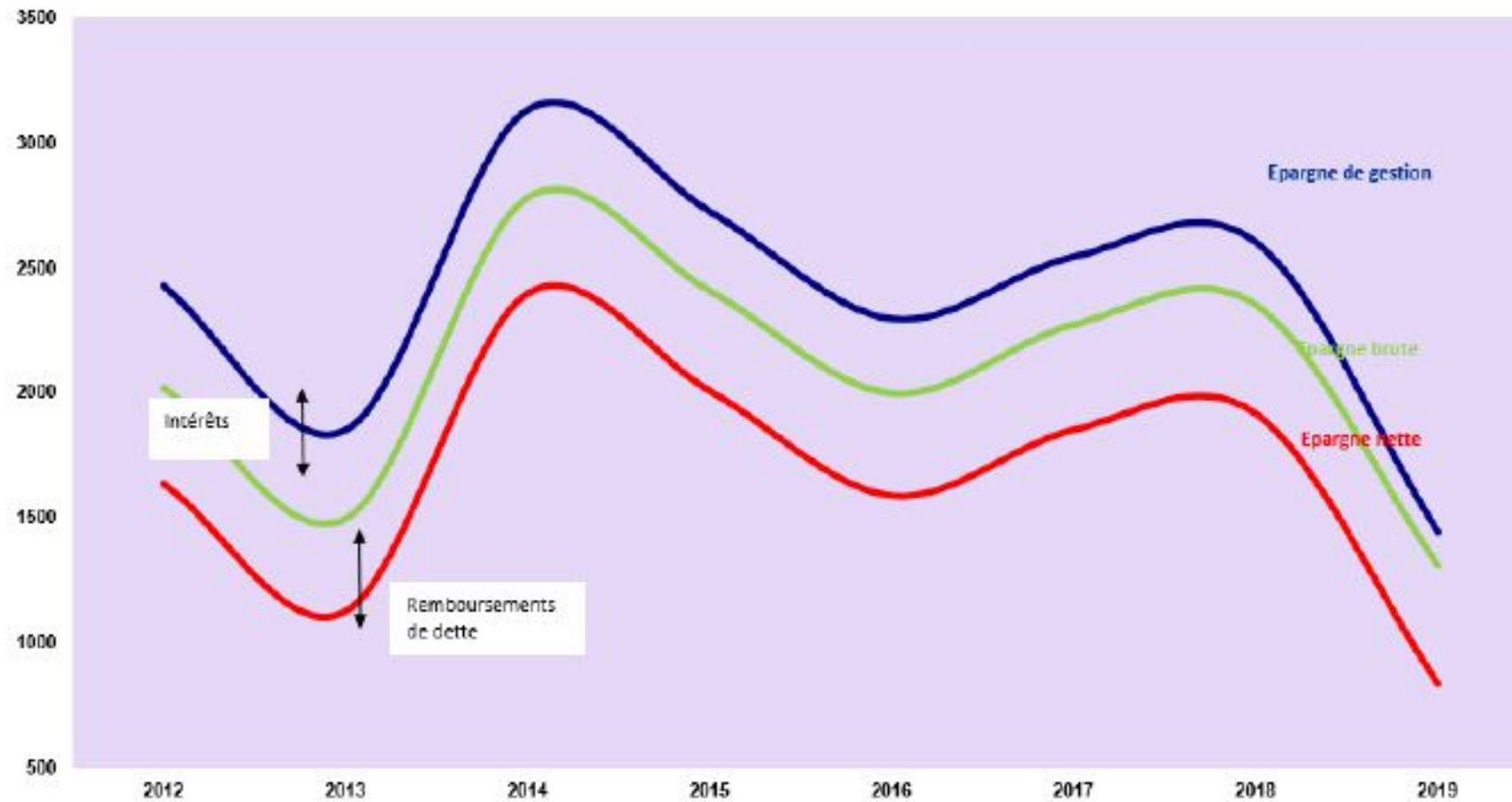
En millions d'euros



PANORAMA LOCAL

NIVEAUX D'ÉPARGNES

En millions d'euros



PANORAMA LOCAL

Mesures fiscales

- Le financement des collectivités territoriales provient en partie des impôts locaux. La commune a en effet, la possibilité de voter chaque année une hausse ou une baisse des taux des impôts locaux qui lui reviennent au sein d'une fourchette légalement déterminée.
- La part des recettes fiscales sur l'ensemble des recettes de la commune est singulièrement élevée à Castelnau et s'élève à plus de 80% pour 2019. En mettant en parallèle le produit issu des contributions directes et l'ensemble des recettes permettant le fonctionnement de la collectivité, ce ratio donne une mesure de l'autonomie financière de la commune.

Pour l'année 2020, il est prévu de ne pas augmenter pour la septième année consécutive les taux de fiscalité afin de limiter la pression fiscale sur chaque contribuable et maintenir notre différentiel favorable par rapport aux taux moyens nationaux et ceux des communes voisines de taille comparable.

Panorama local

Mesures fiscales

ANNEE	T .H.	T.F.	T.F.N.B.	CFE	Variation
2011	26,81%	23,72%	106,43%	31,98%	
2012	26,81%	23,72%	106,43%	31,98%	0%
2013	18,71%	16,56%	74,28%	22,32%	création CCF
2014	18,71%	16,56%	74,28%	22,32%	0%
2015	18,71%	16,56%	74,28%	22,32%	0%
2016	18.71%	16.56%	74.28%	22.32%	0%
2017	18.71%	16.56%	74.28%	22.32%	0%
2018	18.71%	16.56%	74.28%	Transférée CCF	0%
2019	18,71%	16,56%	74,28%	Transférée CCF	0

Dépenses de fonctionnement

Il est prévu de maintenir une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

La politique d'emplois de la commune sera calculé au plus juste de nos besoins. La médiathèque exige la création de poste pour la faire fonctionner.

En dépenses de fonctionnement l'hypothèse retenue est une augmentation des charges à caractère général entre 5% et 6% que ce soit sur les charges courantes ou les dépenses de personnel.

PANORAMA LOCAL

Dépenses d'investissement

- ✓ Par l'investissement, la commune adapte ses équipements au service d'une population qui continue à augmenter cette année et contribue au développement économique, au dynamisme des entreprises et au maintien de l'emploi local.
- ✓ Pour cette année 2020, les dépenses d'investissement vont se maintenir à un niveau très élevé en raison de l'engagement de des travaux de la médiathèque et du Gymnase.
- ✓ Le total des opérations réalisées en 2019 s'établit à **4 421 559 €** comparativement à 5 078 038 € en 2018, 5 591 821 € en 2017, 1 275 448 € en 2016, 719 K€ en 2015, 249 k€ en 2014. Les dépenses d'investissement sont légèrement inférieures à celles de l'année dernière mais se maintiennent à un niveau très élevé comparativement aux années antérieures.
- ✓ Tous les projets de l'équipe municipale sont réalisés ou en cours de réalisation.
- ✓ D'autres projets seront lancés.

PANORAMA LOCAL

Les principaux projets d'investissement

- La médiathèque
- La Salle polyvalente multisport
- Les travaux de voirie répartis entre 2019 et 2020 avec un certain nombre d'incertitudes au regard de la politique de la CCF.

PANORAMA LOCAL

DETTE DE CASTELNAU

ANNEE	Dette en capital au 1 ^{er} janvier	Annuité à payer pour l'exercice	Intérêts	Capital
2007	2 520 556 €	324 764 €	118 029 €	206 735 €
2008	2 713 822 €	325 410 €	126 019 €	199 391 €
2009	6 148 623 €	535 168 €	248 104 €	287 064 €
2010	7 161 558 €	754 506 €	401 273 €	353 232 €
2011	9 808 326 €	852 020 €	436 722 €	415 298 €
2012	9 061 336 €	794 522 €	411 565 €	382 956 €
2013	8 678 379 €	727 394 €	359 309 €	368 085 €
2014	7 574 127 €	722 522 €	340 638 €	381 884 €
2015	7 192 244 €	717 650 €	324 453 €	393 197 €
2016	6 799 047 €	712 778 €	306 480 €	406 298 €
2017	6 392 749 €	701 600 €	282 345 €	419 254 €
2018	5 973 495 €	690 878 €	258 390 €	432 488 €
2019	5 541 007 €	3 533 249 €	240 041 €	3 293 207 €
2020	5 522 275 €	675 302 €	124 299 €	551 003 €

PANORAMA LOCAL

DETTE DE CASTELNAU

- ✓ En 2019, l'annuité a été plombée par le remboursement du capital des deux prêts du Crédit Agricole pour un montant de 2 823 106 €. Dans le même temps, deux nouveaux prêts viennent augmenter l'encours de dette pour un montant de 3 274 476 €.
- ✓ Le poids des intérêts de la dette sur les dépenses réelles de fonctionnement baisse fortement de 4.29 % en 2018 à 1.94% en 2019 en raison du remboursement de deux prêts du crédit agricole qui avaient des taux d'intérêts élevés.
- ✓ En 2020, la commune n'aura pas recours à l'emprunt et continuera son désendettement à hauteur de 551 003 €. Le capital restant dû sera de 4 957 636 € au 31 décembre 2020.



Merci de votre
attention